ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative : missions

Question écrite n° 18858

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre d'agents à la sous-direction de la vie fédérale et du sport de haut niveau. Comme il est précisé dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, la Direction des sports comptait 152 agents à la fin de l'année 2011. Cette direction est constituée d'une sous-direction de la vie fédérale et du sport de haut niveau. Il souhaiterait connaître le nombre d'agents au sein de cette sous-direction à la fin de l'année 2012.

Texte de la réponse

La sous-direction de la vie fédérale et du sport de haut niveau, au sein de la Direction des sports du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation et de la vie associative comptait, à la fin de l'année 2012, 41 agents.

Données clés

Auteur : M. Gérald Darmanin
Circonscription : Nord (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18858
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative
Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 février 2013, page 1777
Réponse publiée au JO le : 5 mars 2013, page 2641